BnF Gallica

Le sabbat des sorciers (2e édition) / par Bourneville et E. Teinturier

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

Bourneville, Désiré Magloire (1840-1909). Auteur du texte. Le sabbat des sorciers (2e édition) / par Bourneville et E. Teinturier. 1890.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Lu sur le = 41463
DÉPÔT
R.F. 29 26
18 10

BIBLIOTHÈQUE DIABOLIQUE

LE SABBAT

DES

SORCIERS

PAR

BOURNEVILLE ET E. TEINTURIER

2e ÉDITION

PARIS

...x du PROGRÈS

Lecrosnier et Babé
ÉDITEURS,
Place de l'École-de-Médecine.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BIBLIOTHÈQUE DIABOLIQUE

LE SABBAT DES SORCIERS

1949

8 K
6440

II. A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

500 exemplaires numérotés à la presse :

425 papier blanc vélin, N°s 1 à 425.
50 — parchemin, 426 à 475.
25 — du Japon, 476 à 500.

BIBLIOTHÈQUE DIABOLIQUE

LE SABBAT

DES

SORCIERS

PAR

BOURNEVILLE ET E. TEINTURIER

2e ÉDITION

1949

PARIS

Aux bureaux du PROGRÈS MÉDICAL
14, rue des Carmes.

Lecrosnier et *Babé*
ÉDITEURS
Place de l'École-de-Médecine.

1890

LE SABBAT

Du transport des Sorciers au Sabbat.

Les Sorcieres se rendent au Sabbat de differentes manieres. Les vnes se mettent vn baston blanc entre les iambes, & puis prononcent certains mots, et dehors sont portees par l'aër iusques en l'assemblee des Sorciers. Ou bien elles y vont sus vn gros mouton noir qui les porte si viste en l'aër qu'elles ne

Fig. 1.

se peuuent recongnoistre. Thieunne Paget r'apportoit que le Diable s'apparut à elle la premiere fois en plein mydy en forme d'vn grand home noir, & que comme elle se feut baillee à luy, il l'embrassa & l'esleua en l'aër, & la transporta en la maison du pré de Longchamois, où il la congneut charnelle-

ment, & puis la r'apporta au lieu mesme où il l'auoit prinse. Antide Colas disoit que le soir que Satan s'apparut à elle en

Fig. 2.

forme d'vn home de grande stature, ayant sa barbe & ses habillemens noirs, il la transporta au Sabbat, & qu'aux aultres

fois il la venoit prendre sus son lict, & l'emportoit comme vn vent froid, l'empoignant par la teste.

Les aultres y vont tantost sus un bouc (*Fig.* 1), un taureau ou un chien (*Fig.* 2), tantost sus vn cheual volant, & tantost sus vn balay, & sortent le plus souuent par la cheminée, aulcuns cheuauchent vn roseau, vne fourche, vne quenoille: les vns se frottent auparavant de certaine gresse composée de chouses tres abhorrentes & deguoustantes, desquelles la plus ordinaire est gresse d'enfants selonement meurtris; les aultres ne se frottent de rien. Les vns y vont nuds comme sont la plus part pour se gresser, les aultres vestus; les vns la nuict, les aultres le iour, mais ordinairement la nuict.

Il s'en trouve encore qui vont au Sabbat sans beste, ny baston. Mais il faut croire aussi que le baston ny la beste ne prosficte non plus aux Sorciers que la gresse, ains que c'est le Dœmon qui est comme vn vent lequel les porte, ne plus ne moins que l'on veoid un tourbillon desraciner les arbres les plus haults, et les transporter deux et trois lieues loing de leur place.

Les Sorciers neantmoins vont quelques fois de pied au Sabbat, ce qui leur aduient principalement lorsque le lieu où ilz font leur assemblée, n'est pas gueres esloingné de leur habitation. « Il y en a qui portent quelque pælle, ou aultre vaisseau de cuyure, ou deargent pour mieux solemniser la feste [1]. »

Le Sabbat se tient ordinairement de nuict.

Satan conuocque les Sorciers de nuict, affin qu'ils ne soyent descouuerts, car pour mesme raison ilz dansent en leurs assemblees doz contre doz, et mesme ilz se masquent maintenant pour la pluspart. Toutesfois ces assemblees Diabolicques se font tellement de nuict, que lors que le coq a chanté, tout vient à disparoistre.

Remigius afferme, au dire de Sorcieres iudiciairement conuaincties, le temps le plus idoine & le plus opportun, non seulement à leurs assemblées nocturnes, ains à telz aultres ieux du Diable, comme phantosmes, apparitions, spectres & bruyts

[1] Bodin. — *De la Démonomanie des Sorciers*, &c., p. 182.

horrificques, être durant l'heure præcedent la my nuict. L'heure suyvante n'est autant fauorable; mais les Sorcieres n'ont dict pour quoy. I'adiouterai qu'il n'est poinct en la nuict aultre heure en laquelle s'apparoissent les ombres & reuenans plus souuent à ceulx qui les redoubtent & en ont paour.

Et pour ce qui est du chant du coq, une Sorciere nommée Latoma, a reuelé que rien ne pouuoit leur estre plus fascheux, voyre funeste, que de ouyr le coq chanter ce pendent qu'elles se apprestent. Iehan Poumet & sa femme Desirée, tous deux sorciers, ont dict par dauant le Tribunal que souventes fois les Diables approuchant l'heure de soy retirer du Sabbat, crioient : Hôla, descampez vitement vous aultres; ià commencent les coqs à chanter. Par quoy se doibt sans doubte entendre qu'il ne leur est licite continuer leurs œuures passé ce moment. Mais on ne sçait pour quoy ils abhorrent tant & refuyent la voix du coq.

Du iour du Sabbat.

« I'ay estimé aultrefois, dit Boguet[1], que le Sabbat se tenoit seulement la nuict du Ieudy; mais depuys que i'ay leu que quelques vns de la mesme secte ont confessé qu'ilz s'assembloyent, les vns la nuict d'entre le Lundy et le Mardy, les aultres la nuict d'entre le Vendredy et le Samedy, les aultres la nuict qui præcedoit le Ieudy, ou le Dimanche, de là i'ay conclu qu'il n'y auoit point de iour præfix pour le Sabbat, & que les Sorciers y vont lors qu'ilz y sont mandez par Satan. »

A ces assemblées, dit Guaccius, ont coustume d'aller les Sorciers dans le silence de la nuict, quand regnent les puissances des tenebres; quelques fois pourtant ilz se reunissent à mydy, à quoy se rapporte l'Escripture : à Dæmone meridiano. En oultre, ilz ont d'habitude des iours præfix, diuers suivant les diuers pays. En Italie ilz ont esleu la nuict du Ieudy, vers le mylieu, selon Sebastien Michel. En Lorraine les Sor-

[1] Boguet, *loc. cit.*, p. 100.
[2] *Loc. cit.*, p. 81.

cieres s'aſſemblent en la nuict du Mercredy & en celle du Samedy au Dimanche, selon Remigius. Aultres diſent que c'eſt la nuict du Mardy.

Du lieu du Sabbat.

Les vns ont remarqué que le lieu du Sabbat eſt touſiours notable & signalé par le moyen de quelques arbres (ainſi soubs un grand noyer), ou croix; mais le lieu des aſſemblées varie. Icy, les Sorcieres se reuniſſent en vn pré qui eſt ſus vn grand chemin; là, proche de l'eau, en vn lieu qui eſt du tout sans chemin. Ailleurs, les Sorciers s'aſſembloyent soubs un village, qui eſt vn lieu aſſez deſcouuert, &c., d'où il se veoid qu'il ne ſe faut pas beaucoup arreſter au lieu des Sabbats & aſſemblées des Sorciers, lesquelz auſſi n'ont pas beaucoup de poines de s'y retrouuer, veu que Satan les y conduict & porte.

L'eaue eſt requiſe au Sabbat, autant que pour faire la greſle les Sorciers battent ordinairement l'eaue auec vne baguette, meſmement qu'à faute d'eaue ils vrinent dans vn trou qu'ilz font en terre & puis battent leur vrine.

Du Pact exprés ou tacite que les Sorciers ont accouſtumé de faire avec le Diable.

Les Dæmons ne ſont aulcune ſorte de plaiſir aux Sorciers & Magiciens, que ce ne ſoit en vertu du pact, ou conuention qu'ilz ont faict auecques eux. Ceſtuy pact se faict en deux façons, à sçavoir expreſſe ou tacite. Le pact eſt dict tacite, ſelon Grillandus, non obſtante profeſſion expreſſe du nouice, quand iceluy, par craincte de veoir le Diable & de parler à luy, eſt repçu en la confrairie par un Sorcier profez, vicaire du Dæmon. Le pact exprès eſt quand le Diable apparoiſt en forme corporelle par dauant teſmoings & repçoit hommage & fidélité. Lors n'eſt touſiours le Diable veti, mais il est ouï parlant & promettant honneurs & richeſſes au nouice. Ceſtuy renonce son Createur de viue voix ou remet une schédule es mains du Diable. A tous les pactts faicts avec le Dæmon sont unze poincts communs, comme ſuyt :

Premierement les Sorciers abiurent le bapteſme & leur ſoy

christine & se retirent de l'obeissance de Dieu, repudient le patronage de la bien heureuse Vierge Marie que par desrision impie ilz appellent la rousse. Ensuite renient tous les Sacrements de l'Ecclise & foulent aux pieds la Croix (*Fig.* 3)

Fig. 3.

& les imaiges de la bien heureuse Vierge Marie & d'aultres saincts. Icelles toutes fois ne conculquent en la præsence du Diable, ains en aultre lieu, promettant seulement de le faire dès que le porront. Ensuyte s'obligent par serment solemnel es mains du Prince à luy être perpetuellement fidelles & soubmis, obeissant à tous ses mandemens. Ensuyte, touchant les Escriptures, à sçavoir un grand liure ayant pages noires & obscures, prestent serment de vasselaige æternel. Iurent en oultre qu'ilz ne retourneront iamais en la foy du Christ ny ne garderont les diuins commandemens, ains ceulx qu'il plaira au Prince leurs decreter; que tousiours viendront sans retard aux ieulx des assemblées nocturnes quand seront de ce requis, y feront ce que feront les aultres sorciers & sorcieres, assistant à leurs sacrifices & communiant à leurs prieres & adorations; qu'ilz observeront leurs vœux au mieulx qu'ilz porront & s'efforceront d'amener aultrui en la mesme creance. En eschange promet le Prince des Dæmons, au nouice sorcier, d'vn visaige soubriant, vne perpetuelle felicité & des ioies

immenſes, toutes les voluptez qu'il desyrera en ce monde & en l'aultre des iouissances plus grandes que imaginer ne se peut.

Deuxiemement Satan contrainct le Sorcier de se rebaptiser on nom du Diable (*Fig.* 4) & de prendre un aultre nom,

Fig. 4.

renonçant le premier ſien ; ainsi feut Cuno de Roure rebaptisé Barbe de chieure. Ce qu'il faict comme eſt vraysemblable, affin que le Sorcier de là prenne opinion que son premier Bapteſme eſt du tout effacé & ne luy peut plus seruir en rien.

Tiercement le confirme en cette opinion luy grauant de ſes ongles le front pour d'illec tollir de Chreſme & ſigne baptiſmal. (*Fig.* 5.)

Quartement luy faict renoncer ses parrains & marraines tant du Baptême que de la Confirmation, luy en aſſignant de nouveaulx.

Quintement donnent au Diable quelque part & morcel de leurs veſtemens, pour ce que le Diable s'éſtudie à s'emparer d'une part de toutes choſes ; des biens spirituels, la foy & le Bapteſme ; des corporels, le sang ; des naturels, les enfants, & des terreſtres, les veſtemens. (*Fig.* 6.)

Sixiemement, ils preſtent serment au Dæmon en vn cercle graué en terre ; peut eſtre bien par ce que il veut leurs faire

accroire qu'il eſt le seigneur du Ciel & de la Terre, veu

Fig. 5.

que le cercle eſt le ſymbole de la Divinité & la Terre le scabeau de Dieu (*Fig.* 5.)

Fig. 6.

Septiemement, demandent au Dæmon eſtre rayez du liure

de vie & inſcripts au livre de mort. (*Fig. 8.*) Ainſi eſtoient

Fig. 7.

les noms des Sorciers d'Avignon inſcripts en un liure très noir.

Fig. 8.

Huitiemement promettent des sacrifices, aulcuns iurant

d'occir magicquement par chacun mois, voyre par chaque quinzaine un petit enfant en luy sugçant le sang. (*Fig. 9.*)

Neufuiemement se rendent tributaires à leurs Dæmons patrons de quelque impoſt une fois l'an, en rachapt des moleſtations dont ſont greués par le dict pact, & n'eſt le tribut valable s'il n'eſt de couleur noire.

Dixiemement ſont en variable partie du corps, es eſpaules ſoubs les paulpieres, ſoubs les leures, ſoubs les aiſſelles, au fondement pour les hommes, es mamelles ou es parties honteuſes pour les femmes, marqués d'un ſigne auquel devient la peau inſensible. La forme de ce ſigne n'eſt touſiours

Fig. 9.

la meſme; tantoſt c'eſt patte de lieuvre, tantoſt de crapaux, au d'aragne, de chatton ou de lire. Et ne sont tous ainſi marquez, ains seulement ceulx que le Diable cuyde inconstants.

Unziemement promettent ne iamais adorer l'Euchariſtie, iniurier la Vierge & les Saincts, briſer & conſpuer les sainctes reliques tant que pourront ne se seruir d'eau benoiſte ny de cierges conſacrez, ne iamais faire confeſſion entiere de tous leurs pechez; en fin garder silence sempiternel sus leur commerce auec le Diable.

Si les Sorcieres vont en ame au Sabbat.

Il y en a d'aultres qui tiennent que les Sorcieres vont le plus souuent au Sabbat en ame seulement, ce que l'on verifie par plusieurs exemples de quelques Sorcieres, lesquelles estans demourees comme mortes en leurs maisons par l'espace de deux ou trois heures, ont enfin confessé que pour lors elles esloient en esprit au Sabbat, rapportant particuliairement tout ce qui s'estoit faict & passé on mesme lieu : Georges Gandillon la nuict d'un Ieudy Sainct demoura dans son lict comme mort par l'espace de trois heures, & puis retourna à soy en sursaut : il a du depuis esté bruslé en ce lieu auecques son pere et une sienne sœur [1].

Il y a quelque temps qu'vn certain du village d'Vnau au ressort d'Orgelet amena sa femme en ce lieu, & l'accusoit d'estre Sorciere, disant entre aultres choses qu'à certaine nuict d'un Ieudy, comme ilz estoient couchez ensemble, il se donna garde que sa femme ne bougeoit, ny souffloit en façon quelconque, sus quoy il commença à l'espoinçonner sans neantmoins qu'il la peust iamais faire esueigler, & à ceste occasion, il tomba en vne paour, de maniere qu'il se voulut leuer pour appeler ses voisins : mais quelque effort qu'il seist, il ne luy feut pas possible de sortir de son lict, & lui sembloit qu'il estoit entrappé par les iambes, mesme qu'il ne pouait pas encor crier : cela dura bien deux ou trois heures, & iusques à ce que le coq chanta : car lors la femme sesueigla en sursaut, & sur ce que le mary luy demanda qu'elle auoit, elle respondit qu'elle estoit si lasse du trauail qu'elle auoit eu le iour præcedent, qu'estant pressee du sommeil, elle n'auoit rien senty de ce que son mary luy auoit faict : alors le mary eut opinion qu'elle venoit du Sabbat, pour ce mesme que desia auparauant il soubçonnoit quelque peu, à raison qu'il estoit mort du bestail a quelques siens voisins qu'elle auoit menacez præcedemment.

Et certes il y a grande apparence que cette femme auoit esté en esprit au Sabbat, par ce premierement que l'ecstae dont nous auons parlé luy aduint au Ieudy, qui est la nuict ordinaire du Sabbat.

[1] Boguet (H.). — *Discours execrable des Sorciers*, etc. Rouen, 1606.

D'aduentaige comme le coq chanta elle s'asueigla en sursaut, scelon que nous auons dict : or le Sabbat qui se faict nuictamment dure iusques à tant que le coq chante, mais depuis qu'il a chanté tout vient à disparoistre.

Troisiemement l'excuse qu'elle print monstre bien qu'il y auoit de la malice de son costé : car quel homme a-t-on iamais veu si endormy d'vn trauail & labeur præcedent que l'on n'ait peu facillement esueigler ? George Gandillon s'excusoit de la mesme façon, lors que l'on luy demanda pour quoy il ne s'estoit poinct esueiglé, encore que l'on l'eust poulsé rudement plusieurs fois.

En quatriesme lieu il se recongnoist qu'il y auoit du sortilege, en ce que le mary se sentoit entrappé par les iambes, & qu'il ne pouoit crier.

Finallement les Escheuins d'Vnau, qui assistoient le mary, aueroyent que ceste femme estoit descenduë de parens que l'ô suspectoit desia de Sorcellerie. Voyla comme l'on peut dire que les Sorciers vont en Sabbat en ame & esprit.

D'aultres fois y vont reallement & corporellement, laissant en leur place quelque simulachre ou effigie à leur ressemblance, par quoy soit leur mary desceu, s'il vient à s'esueigler. Le Dæmon a bien souuent aussi coustume, ayant prins un corps, de soy substituer on lict de la Sorciere partie au Sabbat ; et par ainsi a commerce charnel auec le paouure mary. Ou bien elles vsent d'vn aultre artifice, endormant iceluy d'un sommeil magicque. Bertrande Tonstrix a confessé l'auoir faict souuentes fois & auoir bien souuent endormy son mary en lui frottant l'aureille de la main dextre oingte premierement de l'onguent dont elle mesme se gressoit pour aller au Sabbat. Eller, femme du doyen d'Ottingen, aduoua qu'elle supposoit en sa place un aureiller d'enfant, après auoir prononcé le nom de son dæmon ; d'autres duppaient leur mary auecques des balays. Marie, femme du raccommodeur de Metzer Esch, se seruoit d'vne botte de fouarre qui disparoissoit si tost qu'elle reuenoit à la maison[1].

[1] *Compendium Maleficarum*, etc., par Fratrem Francisc. Marlam Guaccium, 1616, p. 69

Il y a au Sabbat plus de femmes que d'homes.

Interrogez en iustice, des Sorciers ont dict estre vrayment aux assemblées nocturnes grande multitude de gens des deux sexes ; Iehanne de Banno, Nicole Ganat de Mayner en Lorraine, ont asceuré auoir veu au Sabbat, toutes & quantes fois elles y estoient, si grande mesnie de Sorciers que plus ne les estonnoit la misere des homes, à qui sont par tant d'ennemis tant d'embusches dressées ; ains s'esbahissoient moult que ne seussent plus grandes les calamitez humaines. Catherine Ruffa a dict auoir veu cinq cents Sorciers, à tout le moins, la première nnict qu'elle feut au Sabbat. Pourtant atteste Barbelline Raiel de Blainville es eaux que les femmes s'y treuuent en nombre maieur.

La raison pour quoy il y a au Sabbat plus de femmes que d'homes est que en icelles est plus grande superstitiosité, dont les causes sont : la prime, que les femmes sont par nature plus facillement meues à recepvoir des reuelations : faisant de ces reuelations bon vsaige sont grandement bonnes; mauluois deviennent suppellativement meschantes. La seconde que les femmes sont credules à merueille : le Diable s'estudiant principalement à surprendre la creance les hante & assaille de meilleur gré. La tierce que les femmes sont naturellement loquaces & bauardes, ne sçavent garder un secret & racontent aux aultres femmes tout ce qu'elles sçavent. Oultre sont cholericques & ne pouant par deffault de forces se venger, ont recours aux malefiles, faisant au prochain par art diabolicque le mal que faire ne peuuent par force ouuerte. La quarte et vltime, que les femmes, comme dit Terentius, sont en leurs idées aussi muables qu'enfans ; par quoy la femme meschante abiure plus facilement sa foy, que par auant auoit en degré excessif. Et ce est en sorcellerie raison fondamentale pour de s'estonner si les femmes fuyuent le Diable plus que les homes. Ne faut celer pourtant que Satan se efforce d'attirer à soy autant les homes que les femmes[1].

[1] Guaccius, *loc. cit.*, p. 74.

De ce qui se faict au Sabbat, & mesme de l'Offertoire des chandelles, du Baiser, des Danses, de l'Accouplement du Dæmon auec les Sorciers, des Festins, du Conte que rendent les Sorciers à Satan, du battement d'eau pour la gresle, de la Messe que l'on y célebre, de l'eau benoiste que l'on faict, & comme Satan se consomme en feu & reduict en cendre.

« Le Sabbat est comme vne foire de marchands meslez, furieux et transportez, qui arriuent de toutes parts. Une rencontre & meslange de cent mille subiects soubdains & transitoires, nouueaulx à la verité, mais d'vne nouueauté effroyable qui offence l'œil, & soubsleue le cuœur. Parmy ces mesmes subiects, il s'en voit de reels, & d'aultres prestigieux & illusoires : aulcuns plaisans (mais fort peu) côm sont les clochettes & instrumens melodieux qu'on y entend de toutes sortes, qui ne chatouillent que l'aureille, & ne touchent rien au cœur : consistant plus en bruyt qui estourdit et estonne, qu'en harmonie qui plaise et qui resiouisse. Les autres desplaisans, pleins

Fig. 10.

de difformité & d'horreur, ne tendant qu'à dissolution, priuation, ruine & destruction. Où les personnes s'y abbrutissent & transforment en bestes perdant la parole tant qu'elles sont

ainſi. Et les beſtes au contraire y parlent, & semblent avoir plus de raiſon que les perſonnes chaſcun eſtant tiré hors son naturel. » De Lancre, *loc. cit.*, p. 119.)

Les Sorciers eſtans aſſemblez en leur Synagogue, adorent en premier lieu Satan, qui apparoiſt tantoſt en forme d'vn grand home noir ou rouge, gehenné, tourmenté et flamboyant comme vn feu qui ſort d'une fournaise ardente, et tantoſt en forme d'vn bouc barbu, pour ce que le bouc eſt vne beſte

Fig. 11.

puante, ſalace et laſciue [1], & pour luy faire un plus grand hommaige, ilz luy offrent des chandelles, qui rendent vne flambe de couleur bleuë, & puys le baiſent aux parties honteuſes darriére [2] (*Fig. 10*) : quelques-vns le baiſent ſus l'eſpaule : à d'aultres fois encor, il tient vne imaige noire qu'il

[1] Les catholiques, en ceci, ont copié les Grecs, qui repréſentaient les Démons « en figures de Satyres paillards, moytié boucs & moytié hommes ».

[2] « Mais quel meſpris, quel deshonneur, quelle villanie plus deteſtable peut on imaginer, que celle que ſouffrent les Sorciers eſtants contrains d'adorer Satan en guiſe de Bouc puant, et le baiſer en la partie qu'on n'oſe eſcrire, n'y dire honneſtement ? » (Bodin, *loc. cit.*, p. 134.)

« Tum candelis piceis oblatis, vel vmbilico infantuli : ad lignum homagij eâm in podicem oſculantur. » (*Compendium Maleſicarum*, &c., p. 71.)

ſaict baiſer aux Sorciers. Vray eſt que adorant Satan ilz ne ſe tiennent touſiours en meſme poſture ; tancoſt le ſuppliant à deux genoilz ; tantoſt ſe renuerſant ſus le dos ; tantoſt iectant les iambes en hault, ne baiſſant la teſte ſus la poictrine, ains la releuant de façon que le menton ſoit tourné vers le Ciel. (*Fig. 11.*) Aultres fois ilz s'approchent du Dæmon le dos tourné, & aduancent lentement vers lui à l'instar des escreiſſes & les mains ioinctes par darrière ; lui parlant, ilz fixent leurs œilz en terre ; brief, ilz font tout au rebours de la couſtume ordinaire.

Puys ilz danſent tantoſt auant, tantoſt apres leurs repas, & font leurs danſes en rond doz contre doz, les boiteulx y vont plus diſpoſtement que les aultres. Or, ilz danſent ainſi doz contre doz affin de n'eſtre pas congneuz : mais pour le

Fig. 12.

iour d'huy ilz ont vne aultre inuention au meſme effect, qui est de se maſquer. (*Fig. 12.*)

« Il y a encore des Demons, écrit Boguet, qui aſſiſtent à ces danſes en forme de boucs, ou de moutons, scelon qu'il a eſté vérifié par les prenommez, & pluſieurs aultres ; & meſme par Anthoine Tornier, ayant recougneu que lors qu'elle danſoit un mouton noir la tenoit appenduë par la main auec ſes

pieds, qui estoient comme elle disoit, bien haireux, c'est-à-dire rudes et reuesches. »

Les haulx boys ne manquent pas à ces esbats : Car il y en a qui sont commis à faire le debuoir de menestrier & ne sont tousiours forciers prosez. La mere de Jehan de Hembach le mena un jour au Sabbat pour ce que encore qu'à poine adolescent il iouoit moult bellement du violon. Là pour estre mieulx ouy le feit monter en vn arbre voisin et lui commanda de iouer. (*Fig. 13.*) Luy cependent regardoit les Sorciers dansans & s'estonnoit de leurs gestes (car tout est au Sabbat ridi-

Fig. 13.

cule & à contre sens), ne se peut tenir de crier : « Bon Dieu, d'où viennent tous ces gens affolez et desordonnez. » Et tout soubdain cheut en terre, les Sorciers disparoissant, où feut le lendemain trouué seul le bras desmis & se lamentant bien fort. Satan y iouë mesme de la flutte le plus souuent, & à d'aultres fois les Sorciers se contentent de chanter à la voix : mais ilz disent leurs chansons pesle mesle, & auec vne confusion telle qu'ils ne s'entendent pas les vns les aultres. « Les Sorciers de Longny disoient en dansant : Har, har, Diable, Diable, faulte icy, faulte là, iouë icy, iouë là ; et les autres

Bodin, *loc. cit.*, p. 104.

disoient : Sabbath, Sabbath, c'est-à-dire la feste & iour de repos, en haussant les mains & ballays en hault, pour testifier & donner vn certain tesmoignage d'alaigresse, & que de bon cœur ilz seruent & adorent le Diable. » Quelques fois, mais rarement, ilz dansent deux à deux, & par fois l'vn çà & l'autre là, & tousiours en confusion : estans telles danses semblables à celles des fees vrays Diables incorporez qui regnoient il n'y a pas longtemps. Les filles et femmes tiennent chascune leurs demons par la main, lesquelz leurs apprennent des traicts & gestes si lascifs & indecens, qu'ilz feroyent hor-

Fig. 14.

reur à la plus effrontée femme du monde, Auec des chansons d'vne composition si brutale, & en termes & mots si licencieux & lubricques, que les yeux se troublent, les oreilles s'estourdissent, & l'entendement s'enchante, de voir tant de choses monstrueuses qui s'y rencontrent à la fois. Et sont tousiours ces danses & tripudiations suiuies de fatigues & lassitudes moult griefues. Barbelline, desia nommée, & aultres Sorcieres ont aduoué estre retournées à la maison si harassées que souuentes fois il leurs falloit rester au lict par deux iours entiers. Mais ce qui est chose bien horrible & tres iniuste, il n'est licite à nully de soy excuser et si quelqv'un alleguant son auge, sa fatigue ou sa santé, refuse de danser ou s'enfuyct, aussitost il

eſt frappé à coups de piedz & à coups de poings & n'eſt aultrement traicté que n'eſt le cuir aſſoupli par le martel.

Les danſes finies, les Sorciers viennent à s'accoupler : le fils n'eſpargne pas la mere, ny le frere la ſœur, ny le pere la fille : les inceſtes y sont communs : car auſſi les Perſes auoient opinion que pour eſtre bon Sorcier & Magicien, il falloit naiſtre de la mere et du fils. (*Fig. 14.*)

« Françoise Secretain aduouait que le Diable l'auoit congneuë charnellement quatre ou cinq fois, tantoſt en forme de chien, tantoſt en forme de chat & tantoſt en forme de poulle, & que ſa ſemence eſtoit fort froide. » (Boguet, *loc. cit.*, p. 8.)

« Marguerite Bremont [1], femme de Noel Laueret, a dict que lundy dernier, apres iour failly, elle feut auec Marion sa mere à vne aſſemblée, pres le moulin Franquis de Longny en vn pré & auoit ſadicte mere vn ramô (*Fig. 15*) entre ſes iambes disant : Ie ne mettray poinct les mots, & soubdain elles ſeurent tranſportées toutes deux audict lieu, où elles trouuerent Iean Robert, Iehanne Guillemin, Marie, femme de Simond'Agneau, & Guillemette, femme d'vn nomme le Gras, qui auoient chaſcun vn ramon. Se trouuerent auſſi en ce lieu six Diables, qui eſtoient en forme humaine [2], mais fort hideux à veoir, &c. Apres la danſe finie, les Diables ſe coucherent auecques elles, et eurent leur compaignie : & l'vn d'eux, qui l'auoit menée danſer, la print, & la baiſa par deux fois, & habita auecques elle l'eſpace de plus de demie heure : mais delaiſſa aller la ſemence bien fort froide. Ieanne Guillemin se rapporte auſſi au dire de celle-cy, & dict qu'ilz furent bien demie heure ensemble, et qu'il laſcha de la ſemence bien fort froide. »

« Pour l'accouplement, Ieannette d'Abadie, aagee de ſeize ans, depose qu'elle a veu tout le monde ſe meſler inceſtueuse-

[1] Bodin, *loc. cit.*, p. 104.

[2] « Il (Cardan) dit auſſi que les eſprits malings ſont *puants*, & le lieu *puant* là où ils fréquentent, et croy que de là vient que les anciens ont appelé les Sorciers *fœtentes*, & les Gaſcons *fetillères*, pour la *puanteur* d'icelles, qui vient comme ie croy de la copulation des Diables leſquels peut eſtre prennent les corps des pendus, ou autres ſemblables pour les actions charnelles & corporelles : comme auſſi Vier a remarqué que les perſonnes demoniaques ſont fort puantes. » (Bodin, *loc. cit.*, p. 133.)

Ce passage montre que, depuis longtemps, on a remarqué deux phénomènes cliniques souvent signalés par nous, à savoir l'haleine forte des hystériques et l'odeur qu'elles exhalent dans leurs *états* de *mal hystéro-épileptique*.

ment & contre tout ordre de nature,... s'accusant elle mesme

Fig. 15.

d'auoir esté depucellée par Satan & congneuë vne infinité de fois par un sien parent & autres qui l'en daignoient semondre ;

qu'elle fuyoit l'accouplement du Diable, à cauſe qu'ayant ſon membre faict en eſcailles il faict ſouffrir vne extreſme dou-

Fig. 16.

leur; oultre que ſa ſemence eſt extreſmement froide, ſi bien qu'elle n'engroiſſe iamais ni celle des aultres hommes au

Sabbat, bien qu'elle soit naturelle... » (de Lancre, *loc. cit.*, p. 152.)

« Ie laiſſe à penſer, dit Boguet, ſi l'on n'y exerce pas toutes les autres eſpeces de lubricité du monde : mais ce qui eſt encore plus eſtrange, c'eſt que Satan ſe met là en Incube pour les femmes (*Fig. 16*), et en Succube pour les hommes. »

Les Sorciers apres s'eſtre veautrez parmy les plaiſirs immondes de la chair bancquetent & ſe feſtoyent. Il y a differentes tables, trois ou quatre, où chaſcun se ſeoid ſelon ſa dignité ou richeſſe; tantoſt chaſcun à coſté de ſon dæmon,

Fig. 17.

tantoſt en face, les Diables eſtant tous d'un coſté & les Sorciers de l'aultre. La benediction ne faict deffault à ces repas, mais condigne à l'aſſemblée, eſtant de parolles blaſpheſmatrices par leſquelles ilz confeſſent Beelzebub pour leur Createur, Dateur & Seruateur. Pareille eſt l'action de grâces qu'ilz diſent au leuer des tables. Leurs bancquets ſont compoſez de pluſieurs ſortes de viandes ſuppeditées par Satan ou apportées par chaſcun, ſcelon les lieux & qualitez des perſonnes : par deça la table eſt couuerte de beurre, de fromaige, & de chair. (*Fig. 17.*)

L'on y boit auſſi tantoſt de l'eau & tantoſt du vin. Le vin semble à de l'ancre ou du sang guaſté & n'est verſé qu'en

vaiſſeaux ſort ignobles. Mais il n'y a iamais de ſel : ce qui se faict pour ce que le ſel eſt vn symbole de l'immortalité, que le Diable a extreſmement en haine.

Il y en a qui ont eſprit que de meſme l'on ne s'y ſeruoit point de pain; mais certaines Sorcieres ont rapporté le contraire & dict qu'elles auoient mangé au Sabbat du pain, de la chair, & du fromaige.

Cependent tous les Sorciers accordent qu'il n'y a poinct de gouſt aux viandes qu'ilz mangent au Sabbat, & que la chair n'eſt aultre chair que de cheual. Tous ceulx que le Diable a faict aſſeoir à ſa table confeſſent que les mets y ſont ſi trés deguouſtants, ſoit à la veue, ſoit à l'odorat qu'ilz donneroient nauſées à l'eſtomac d'vn pauure famélique aboyant de male faim. Barbelline deſià nommée & Sybille Morel disent qu'on ſert au Sabbat des mets de toute ſorte, mais tant vils, tant ſordides & mal appreſtez qu'ilz valent à peine eſtre mangez. Nicolas Morel feut, pour leur guouſt mauluois, aſpre & amer obligé de les vomir auſſitoſt par grand deſplaiſir. Ce que voyant le Dæmon entra en viue indignation & le faillit battre.

Dominique Isabelle adiouſte qu'on ſeruoit auſſi de la chair humaine; ce que Belleforeſt dict eſtre en vſaige frequent dans les malefices des Scythes.

Ilz adiouſtent quaſi tous, que lorsqu'ilz ſortent de table, ilz ſont auſſi affamez que quand ilz y entrent. « Antide Colas, d'après Boguet (*loc. cit.*, p. 111), rapportoit que les viandes eſtoient froides : Clauda diſoit que ce qu'on mangeoit au Sabbat n'eſtoit que vent : Chriſtofle diſoit aussi à ce propos qu'il lui ſembloit qu'elle ne mangeoit rien : d'où il ſe veoid que le Diable eſt touſiours trompeur puis qu'il repaiſt les fiens de vent au lieu de viandes ſolides, comme s'ilz eſtoient des chameleons. »

Le bancquet paracheué l'on rend conte à Satan de ce que l'on a faict dés la derniere aſſemblée, et ceulx là ſont les mieulx venus qui ont faict mourir le plus de perſonnes & de beſtes, qui ont baillé le plus de maladies, qui ont guaſté le plus de fruicts, brief qui ont commis le plus de meſchancetez & abhominations ; les aultres qui ſe ſont comportez vn peu plus humainement ſont ſifflez & mocquez de tous : on les fait mettre à l'eſcart, & ſont encore le plus ſouuent battus, & mal traictez de leur maiſtre : & de là eſt venu commun prouerbe

qui court entr'eulx : *Fay du pis que tu pourras, & le Diable ne sçaura que te demander.*

Car entre les Dæmons & les Sorciers, il est faict pact que tousiours doibvent avoir accompli nouveaulx meffaicts par auant que de venir au Sabbat. Et pour que ilz n'ayent excuse d'ignorance leur meschant maistre leurs tient eschole & donne leçons de malefices. Il leur apprend à destruire les troupeaux; ce qu'ilz font soit en repandant du poison, soit en enuoyant les diables on corps des animaulx. Aussi à perdre les moissons & les fruicts de la terre & a rendre les champs steriles en inuocquant le Diable. D'iceluy ilz recoipvent une pouldre

Fig. 18.

bien fine & la repandant en font naistre des sauterelles, des limaz, des papillons, charançons & aultres bestioles nocifues & infestes aux champs & aux iardins. De mesme font apparoistre multitude de ratz qui se mussant aussitot en terre deuorent germes & racines. Tantost font sortir des loups d'un arbre creux & les enuoient on bercail que ilz veulent dont ces loups ne sortent sans auoir faict grand carnaige. Vraysemblablement sont ces loups des dæmons soubs apparence d'animaulx.

Les Sorcieres ont confessé qu'elles faisoient la gresle au Sabbat, ou à leur volunté, affin de guaster les fruicts de la terre :

elles battoient, selon qu'elles disoient, à cest effect l'eaue auec vne baguette, & puis iectoient en l'aër, ou bien dedans l'eau certaine poudre qu'elles auoient eu de Satan, & par ce moyen il s'esleuoit vne nuée laquelle se convertissoit par apres en gresle (*Fig. 18*), & tomboit la part ou il plaisoit aux Sorcieres : quand l'eau faict deffault, elles se seruent de leur vrine, ainsi que l'auons dict. D'aultres fois, impetrent par certaines parolles au mylieu des champs l'ayde de Lucifer prince des dæmons, pour qu'il enuoye vn des siens frapper de maléfices qui elles veulent; puys luy immolent en vn carrefour vn poulet noir & le iectent en l'aër. Le Dæmon s'empare du poulet

Fig. 19.

& obeit excitant aussitost une tempeste & faisant tomber gresle & tonnoire, non tousiours aux lieux designez, mais selon la volunté & permission de Dieu.

Affin de faire perir les hommes de male mort, les Sorciers ont coustume d'exhumer des cadaures & notamment de ceulx qui ont esté suppliciez & pendus on gibet. De ces cadaures ilz tirent la substance & matiere de leurs sortileges, comme aussi des instrumens du bourrel, des cordes, des pieux, des fers, etc., lesquelz sont douez d'une certaine force & puissance magicque pour les incantations (*Fig. 19*).

Les Sorciers peuuent aussi ardre et consumer les maisons,

comme il aduint en vne ville de Suede en l'an de grâce 1433 (*Fig. 20*).

Les Sorciers peuuent encore endormir aultruy par le moyen de certaines potions, chants et rites diabolicques (*Fig. 21*). affin de proffiçter de leur sommeil pour instiller en eulx un poison mortel, enleuer ou tuer leurs enfants ou les desrober & les souiller charnellement, voyre par adultere (*Fig. 22*).

Quelques foys ilz vsent, pour prouocquer le sommeil de certains cierges, ou des piedz & des mains des morts oingts premierement d'une huile donnée par le diable; ou bien de

Fig. 20.

chandelles fixées à chaque doigt ou de torches enchantées & d'une certaine gresse à eux congnuë. Et le sommeil dure autant que bruslent ces lumieres infernales.

Souvent aussi les Sorciers rendent par parolles & signes cabbalisticques l'homme froid, maleficié & impotent à l'acte coniugal en sept manieres. La premiere en rendant un espoux odieulx à l'aultre par calomnie, soubçon, maladie ou mauluoise odeur. La seconde en empeschant le rapprochement des corps, les detenant dans des lieux esloingnez ou interposant quelque chose entre eulx. La tierce par l'inhibition du passage des esprits animaulx es membres genitaulx. La quarte par desseicher & tollir la licqueur prolificque. La quinte en rendant le membre

de l'homme mol & flasque toutes fois que veut accomplir l'acte de mariage. La texte, par l'application d'ingrediens

Fig. 21.

naturellement refrigerans. Enfin en procurant le resserrement & coarctation extresme des parties de la femme ou en

faisant le membre de l'homme retraict, abſcons & comme du tout perdu. Ce n'eſt à dire toutes fois que le membre viril ſoit en vérité enleué du corps, mais par leurs prestiges le cachent de telle façon qu'on ne le ſçaurait plus veoir ny meſme toucher. Et ſont les Sorciers tellement couſtumiers de ce genre de maleſice que par certains pays on n'oſe mie celebrer les eſpouſailles en plein iour.

Il faut ſçauoir encore qu'il eſt aux Sorcieres en loy perpetuelle quand elles ont entre elles résolu de nuyre à aultruy

Fig. 22.

& que la volunté de Dieu ne l'a permis, de faire retomber le mal que elles auaient pourpenſé ſus une que deſigne le sort. Car le Dæmon ne peut ſouffrir que ſes conſeils & aduis tombent en nullité & les force de ſúbir ce qu'elles auaient tenté & proiecté contre les aultres. Ainſi feut de Catherine Preuoſt qui ne peut faire perir par le poiſon la fille unicque de vn ſien voisin, nommé Michel Lecoq, pour ce que ſa mere par oraiſons & luſtrations quotidianes la prœſeruait de toute incantation ; le Dæmon l'accuſant aſprement & lui reprochant de le fruſtrer de ſa proye, elle empoiſonna ſa propre fille Odille encore au berceau.

C'eſt après ce conte rendu des Sorciers que Satan ſe bande auec ſes ſuppoſts contre le Ciel, & qu'il conspire la ruine du

genre humain : il faict renoncer de nouueau à ces miserables Dieu, Chresme & Baptesme : il leur faict rafraischir le serment solemnel, qu'ils ont faict de ne iamais parler de Dieu, de la Vierge Marie, ny des saincts & sainctes, si ce n'est par mocquerie & desrision ; il leurs faict quitter leur part de Paradis : il leurs faict promettre qu'ilz le tiendront au contraire à iamais pour leur seul maistre, & qu'ilz luy seront tousiours fidelles : il les exhorte par apres de faire le plus de mal qu'ilz pourront, de nuire à leurs voisins, de les rendre malades, de faire

Fig. 23.

mourir leur bestail, de se venger de leurs ennemis, vsant de ces notions : *Vengez vous ou vous mourrez ;* il leurs faict de plus promettre de perdre & guaster les fruicts de la terre, & leurs baille de la poudre & de la gresse propre à cela, du moins il leurs faict ainsi croire. (*Fig. 23.*)

Il leur faict encore bien solemnellement iurer qu'ilz ne s'accuseront point les vns les aultres, & qu'ilz ne rapporteront aulcune chose de ce qui se sera passé entre eulx.

Les Sorciers en sixiesme lieu font la gresse. « Quelques Sorciers après auoir sacrifié au Diable et s'estant oincts sont tournez en loups courant d'une legereté incroyable (*Fig. 24*), & souuent rechangez en loups sont couplez aux louues auec

tel plaiſir qu'ils ont accouſtumé auec les femmes[1] ». Les aultres sont transformez en chatz[2].

Quelques fois encore l'on dict la Meſſe au Sabbat : mais, adioute Boguet, ie ne puis eſcrire ſans horreur la façon auec laquelle on la celebre, pour ce que celuy qui eſt commis à faire l'office eſt reueſtu d'une chappe noire ſans croix, & apres

Fig. 24.

auoir mis de l'eau dans le chalice, il tourne le doz à l'autel, & puis eſleue vn rond de raue teinte en noir au lieu de

[1] Bodin, *loc. cit.*, p. 96.

[2] « De noſtre temps vn nommé Charcot du bailliage de Gez, fut aſſailly nuictamment en vn bois par vne multitude de chats; mais comme il euſt faict le ſigne de la croix, tout diſparut. Et de plus fraiſche memoire vn homme de cheval paſſant ſous le chaſteau de loux, apperceut pluſieurs chats ſur vn arbre, il s'auance, & delaſche vne eſcopette, qu'il portoit, & faict tomber de deſſus l'arbre au moyen de ſon coup vn demicin, auquel pendoyent pluſieurs clefs, il prend le demicin & les clefs, & les emporte au village: eſtant deſcendu au logis il demande à diſner, la maitreſſe ne se trouve point, non plus que les clefs de la caue. Il monſtre le demicin, & les clefs qu'il portait: l'hoſte recogneut que c'eſtoit le demicin & les clefs de ſa femme, laquelle arrive ſur ces entreſaictes eſtant bleſſée à l'hanche droitte: le mary la prenant par rigueur, elle confeſſe qu'elle venoit du Sabbat, et qu'elle y auoit perdu ſon demicin et ſes clefs, après auoir receu vn coup deſcopette en l'vne des hanches. « (Boguet, *loc. cit.*, p. 269.)

l'hostie & lors tous les Sorciers crient à haulte voix : *Maistre ayde nous.*

A ceste ceremonie, dict Llorente, succede une aultre qui est imitation diabolicque & desrisoire de la messe. Tout subitement s'apparoissent six ou sept diables de moindre ranc & sont par eulx dressé l'autel & apportez les chalice, patene, missel, buirettes & aultres tous obiets desquels besoing estt. Ils disposent & arrangent le dais ou chapelle es quelz se voient figures & imaiges demoniacques semblables à celles que Satan a prinse pour la ceremonie. Ces diables l'aydent comme dia-

Fig. 25.

cres a soy vestir de la mitre, de la chasuble & aultres ornemens : & sont iceulx tous noirs comme aussi ceulx de l'autel. Le diable commence la messe, laquelle il desiste vn temps de continuer pour prescher les assistans. (*Fig.* 25.) Il les exhorte à ne iamais retourner au Christ, leur promettant paradis bien meilleur que n'est celuy des christians. Il les asceüre que ilz le gaigneront d'autant mieulx que auront mis plus de soing à faire choses defendues aux christians.

Puis receoit l'offerte trosnant sur un siege noir ; à sa dextre est lors seante la principale sorciere qui est appellée Royne des sorcieres, tenant en main vne paix en laquelle est engrauée la figure du Dæmon ; à son costé seneſtre se tient le

premier des ſorciers qui eſt le Roy portant vn baſſin. Les principaux aſſiſtans & aultres profez font hommaige de leur offrande, petite ou grande, ſuyuant leurs moyens & intention ; les femmes à l'ordinaire præsentent des gaſteaux de froment. Enſuite vn chaſcun ayant baiſé la paix, on adore le Dæmon à genoilz luy baiſant encore vne foys le ſondement dont ſort exhalaiſon & odeur punaiſe. Ce pendent par vn des diables ſeruants lui eſt tenue la queue leuée. Par apres la meſſe eſt continuée ; le Diable alors conſacre une choſe ronde ſemblant ſemelle de ſoulier, marquée de ſon imaige ; ce faiſant prononce les parolles de la conſecration du pain. Enſuite conſacre le chalice auquel eſt contenue licqueur deguouſtante. Satan ayant lors communié diſtribue aux ſorciers la communion ſoubs les deux especes. Bien eſt ce que il donne à manger choſe noire, aſpre, fort difficile à mascher & aualler; auſſi eſt la licqueur noire, amere et grandement eſcœurante.

Le Diable auſſi pour faire l'eau benoiſte piſſe dans vn trou à terre & par apres les aſſiſtans ſont arroſez de son vrine auec vn asperges noir par celluy qui faict l'office.

Finalement Satan prenant la figure d'vn bouc se conſomme en feu & ſe reduict en cendre, laquelle les Sorcieres recueillent & cachent, pour s'en seruir à l'execution de leurs desseins pernicieux et abominables.
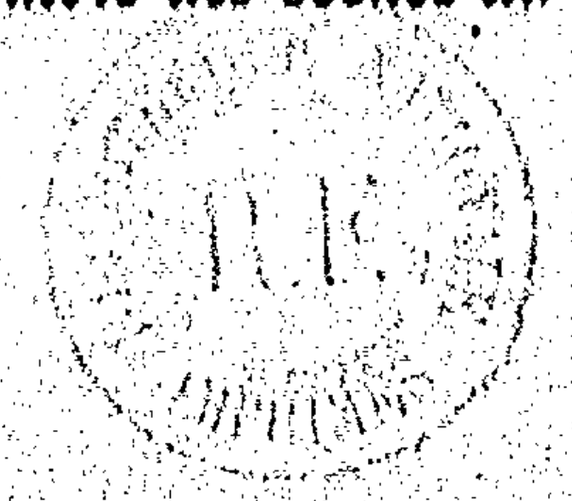
N. B.-- *La planche ci-jointe, empruntée à l'*Histoire des Imaginations extravagantes de Monsieur Ouſle, *repréſente l'enſemble des scènes du Sabbat.*